

Parc national de Waka

Zone tampon

Secteur 01

Bassin versant de l'Ikobé

Limites du bassin versant.

Valeur(s) présente(s) dans le secteur de la zone tampon Précisions éventuelles du plan de gestion (ANPN, 2014)	Principaux types d'effets dommageables des projets d'aménagement et des activités	Principales mesures d'atténuation envisageables
 Milieux humides et aquatiques (continentaux) Faune associée Frayères associées Paysages riverains associés Qualité de l'eau  Peuplement en poissons riche avec fort taux d'endémisme ; connaissance insuffisante (catégorie 4 de FERMON, 2013)	▪ Pollution physico-chimique des eaux ; ▪ Destruction/dégradation/conversion des habitats par inondation, drainage ou remblaiement ; ▪ Invasion par des espèces végétales exotiques envahissantes (= espèces invasives).	▪ Prévenir les risques d'impact par pollution à une échelle appropriée de bassin versant du système aquatique ou humide concerné ; ▪ Prévenir les risques d'érosion et de dépôts sédimentaires en aval, notamment en maintenant le couvert végétal ; ▪ Prévenir les risques de pollution chimique par des mesures appropriées de stockage des produits toxiques (huiles, hydrocarbures, substances nocives pour l'environnement aquatique) ; ▪ Disposer d'une connaissance des espèces invasives dans la zone de projet et prévenir le risque de contamination biologique du secteur de travaux. ▪ Soigner l'intégration paysagère des constructions (touristiques et autres) + appliquer des techniques de conception durable des infrastructures.